

mal vue par les autres, et de laquelle néanmoins dépend tout votre bonheur temporel, et votre salut éternel en grande partie. Je veux parler, MRS FRERES, de vos devoirs, comme sujets, envers le Gouvernement; et de ce que Dieu exige de vous en cette qualité; et déjà j'apperçois, d'un côté, des visages que la joie fait épanouir; de l'autre, des fronts qui se rident et portent l'empreinte du mécontentement....Mais, attendez. Je dirai la vérité: je la dirai toute nue: je la dirai à tous, et ne garderai de rien avancer qu'il ne soit fondé sur l'expérience, sur des observations certaines, ou sur la plus saine théologie. *Ave Maria.*

J'ai affaire ici principalement à deux sortes de personnes. Les uns, chauds et ardens amis du Gouvernement auquel la providence nous a heureusement soumis, voudroient que les chaires chrétiennes retentissent continuellement de nos actions de grâces de ce bienfait, et que la plupart de nos instructions roulent sur les obligations et sur les devoirs qu'il nous impose. J'admets avec eux que ce bienfait est grand; et qui est plus à portée que moi, d'en juger et de le connoître? j'admets encore que les obligations et les devoirs qui en résultent, sont un point de la morale chrétienne. Mais enfin, ce n'en est qu'un point, et le corps des vérités révélées s'étend à beaucoup d'autres articles que nous ne devons pas laisser ignorer aux fidèles. Celui que vous avez si justement à cœur est, de votre aveu, un article important et délicat. Il demande donc à n'être traité qu'avec quelque préparation, et il ne faut pas

pas ex
tions,
l'enten

Si c
comme
seriez
plainte
loyaut
dans le
Point
pas la
tre l'A
mettez
nistres
vons-n
peut p
Le Cl
cet éga
les ren
d'une
rer fav
fois, m
vos P
voir à
Gouv
jours
de dé
vient

Un
dans l
prend
devoi
ritent